Elections législatives
11 et 18 juin 2017
6e circonscription de l'Oise

Le 11 juin au 1er tour, ne dispersons pas nos voix
Rassemblons tous les progressistes

Patrice CARVALHO

Votre député

Il a fait ses preuves. On le garde.

suppléant :
Sébastien Nancel
Maire de Lagny, conseiller départemental, Vice-Président de la communauté de communes du Pays des Sources

PCF Parti communiste français — FRONT DE GAUCHE

Meeting
Mercredi 7 juin à 19h00
Complexe E. Pinchon - Thourotte

A la présidentielle, les Français ont d'abord voté contre ce qu'ils ne voulaient pas

Au 1er tour de l'élection présidentielle, Emmanuel Macron a recueilli 25% des suffrages. Mais beaucoup de ces électeurs n'adhérent pas pour autant à son projet libéral destiné à prolonger et à aggraver les reniements du quinquennat Hollande. Ils voulaient avant tout barrer la route à F. Fillon et à M. Le Pen.

Au second tour, les 66% qu'il recueille sont d'abord un barrage au Front National et non une approbation de la politique qu'il entend mettre en œuvre.

■ Le gouvernement n'est ni de gauche, ni de gauche

Emmanuel Macron nous avait annoncé de l'inédit, du renouvellement dans la composition du gouvernement, la fin des professionnels de la politique, des femmes et des hommes neufs. La montagne a accouché d'une souris. A Matignon, il a d'abord nommé Edouard Philippe, député-maire « Les Républicains » du Havre, puis deux personnalités de droite aux postes clés de l'économie et des finances (Bruno Lemaire et Gérard Darmanin) et de vieux routiers de la politique (Bayrou, Collomb, Le Drian...). Quant à la « société civile », qui devait faire une entrée en force, il s'agit de hauts fonctionnaires formés à l'ENA, en rien représentatifs du peuple français.

Seul Nicolas Hulot détonne et on se demande bien ce qu'il peut espérer faire quand les questions écologiques ont été totalement absentes de la campagne d'Emmanuel Macron.

■ Ce qui nous attend

Nous connaissons les premières mesures que le nouveau Président entend mettre en œuvre :

Code du travail : loi El Khomri aggravée

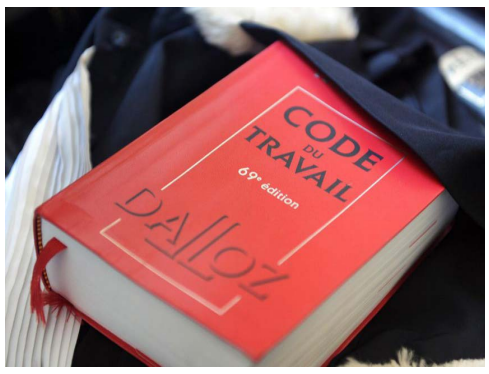

Cette réforme est prévue pour être adoptée durant l'été, sans débat au Parlement puisque Emmanuel Macron veut procéder par ordonnances. Ainsi, à peine l'Assemblée nationale sera-t-elle élue qu'elle renoncera à son pouvoir de légiférer au profit du gouvernement.

- La loi El Khomri prévoyait que le temps de travail soit désormais négocié dans l'entreprise. Emmanuel Macron veut étendre ce dispositif pour la fixation des salaires, l'organisation du travail (flexibilité). Là où les salariés n'ont pas d'organisation syndicale, cela veut dire que sur la base d'un chantage à l'emploi, ils se verront imposer des reculs sociaux et des baisses de salaires.
- Le projet prévoira la fusion des institutions représentatives du personnel (CE, délégués du personnel et CHSCT), ce qui affaiblira la capacité des représentants du personnel à assurer cette diversité de tâches.
- Il s'agit enfin de plafonner les dommages et intérêts accordés par les prud'hommes en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse, ce qui revient à encourager les licenciements non fondés.

Hausse de la CSG

Emmanuel Macron veut supprimer les cotisations salariales sur le chômage et la maladie. Pour financer cette mesure, il prévoit d'augmenter la CSG de 1,7 %, c'est-à-dire l'impôt, qui frappera les couches moyennes et les retraités.

Baisse des dépenses publiques

Emmanuel Macron veut diminuer les dépenses publiques de 60 à 65 milliards € en 5 ans, soit 12 à 13 milliards € par an, ce qui aura des effets sur les services publics (- 120 000 postes), sur l'investissement public, sur la croissance et l'emploi.

Et maintenant, aux législatives, Résister-Proposer

Au cours de la prochaine législature, voici les premières mesures que je défendrai, à la rentrée, lors du budget 2018 :

Une fiscalité plus juste

L'injustice fiscale s'est aggravée au cours des cinq dernières années. Les impôts auront augmenté de 35 milliards €. Et ce ne sont pas les plus riches, qui auront été mis à contribution mais les familles aux revenus moyens.

Je proposerai, lors du budget 2018, l'instauration d'un barème de l'impôt sur le revenu comptant 7 tranches progressives (au lieu de 5 aujourd'hui) afin que l'impôt diminue pour les couches moyennes.

Une protection sociale renforcée

Des Français hésitent aujourd'hui à se soigner sous le coup des forfaits, des déremboursements, de soins peu pris en charge (lunettes, dentaire…). De nouveaux coups se profilent contre la retraite. Notre protection sociale a besoin de nouvelles ressources.

Les exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises représentent plus de 30 milliards € de manque à gagner, sans contrepartie.

Je proposerai que ces exonérations soient modulées en fonction des politiques menées par l'entreprise en matière d'emploi, de salaires et de formation.

Je proposerai également la mise à contribution des revenus financiers et spéculatifs et le renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale (entre 60 et 80 milliards € par an).

Déviation Ribécourt-Noyon : ça y est !

Elle est, à présent, ouverte à la circulation. C'est le résultat de 20 ans de combat, auquel j'ai activement participé depuis 1997, au cours de mon premier mandat de député puis comme vice-président du Conseil général chargé des routes. Prochaine étape : la poursuite vers Roye que la majorité du conseil départemental refuse pour le moment.

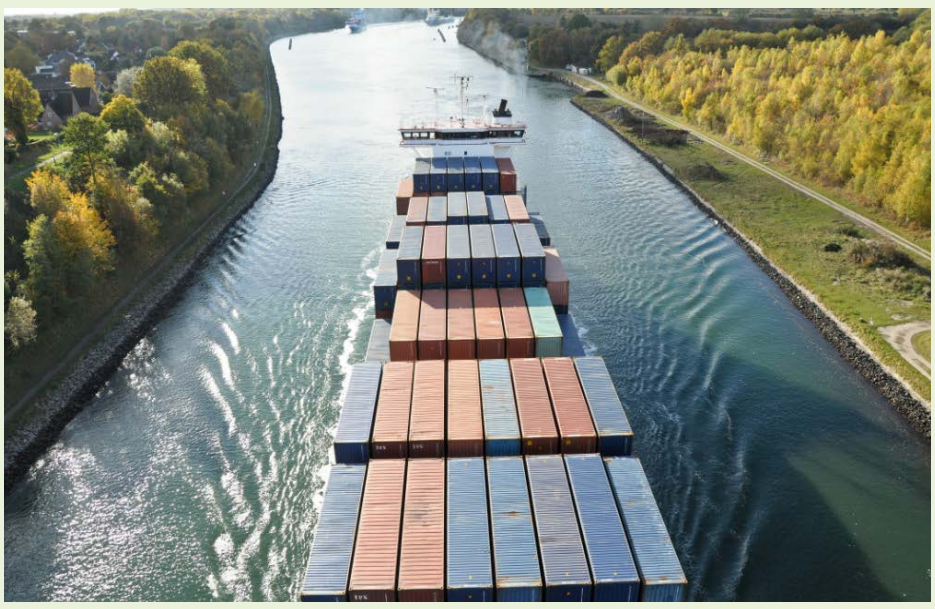

Canal Seine-Nord Europe

Depuis 2012, nous avons bien avancé. Le projet a été reconfiguré et les financements obtenus (4,5 milliards € financés à 42% par l'Europe). En revanche, notre sujet d'inquiétude, c'est le Premier ministre, qui est un opposant farouche au projet. Ce sera donc une bataille majeure des prochains mois.

Qui sont mes principaux concurrents ?

• **Eric de Valroger** : il est le candidat des « Républicains » et a soutenu, jusqu'au bout, François Fillon. Il appartient à la tendance la plus à droite de son mouvement politique. Elu compiégnois, il n'a guère le profil de notre circonscription rurale.

• **Michel Guiniot** : il est le candidat du Front National, fidèle d'entre les fidèles de Jean-Marie Le Pen puis rallié à sa fille. Bien qu'élu départemental et régional, il ne s'est jamais impliqué dans la défense des dossiers de la circonscription (déviation Ribécourt-Noyon, canal Seine-Nord, développement économique du noyonnais…), préférant ses fonctions de permanent politique national du FN.

• **Carole Bureau-Bonnard** : Elle est la candidate d' « En marche ». Elle n'est pas issue, comme elle l'affirme, de la « société civile ». Elle est adjointe au maire de Noyon et dans la mouvance du parti socialiste dans sa frange la plus libérale incarnée par Manuel Valls.

2017 :
la poursuite de l'aide aux communes

Dans un précédent journal j'avais publié l'usage fait de ma réserve parlementaire, ces fonds publics annuels dont dispose un député, de 2012 à 2016.

Voici les subventions accordées pour l'année 2017, sans considération politique avec le seul souci de l'intérêt général et de la qualité des projets :

2017		
Commune	**Nature du projet**	**Montant de l'aide**
Asso Paralysés de France	Création d'un groupe informatique	**1 976 €**
Berlancourt	Restauration façade de l'église	**2 747 €**
Boulogne la Grasse	Travaux bassin de rétention	**7 573 €**
Bussy	Installation d'un panneau lumineux	**7 506 €**
Carlepont	Achat d'un véhicule pour la police municipale	**10 000 €**
CC2V	Réfection du parking du centre administratif	**21 975 €**
Cuts	Création d'un préau pour les enfants	**8 000 €**
Cuy	Acquisition d'un tracteur	**8 950 €**
Fresnière	Travaux électriques de l'église	**6 544 €**
Lagny	Travaux de la maison de la culture	**15 271 €**
Machemont	Réfection de voiries	**14 964 €**
Quesmy	Aménagement de la rue de la Forêt	**9 672 €**
Resto du cœur	Achat d'un camion frigorifique	**18 000 €**
Roye-sur-Matz	Air de jeux	**8 444 €**
Solente	Construction d'une salle communale	**23 018 €**
Thiescourt	Aménagement espace cinéraire	**6 934 €**
Thourotte (*)	Huisseries de l'école maternelle du Martelois	**11 269 €**
Vandélicourt	Réalisation d'un pôle loisirs-santé	**10 000 €**
Varesnes	Réparation vitraux de l'Eglise	**15 000 €**
Vignemont	Achat d'une débroussailleuse	**4 571 €**

(*) 2017 aura été la seule année où ma ville aura bénéficié de la réserve parlementaire. J' ai veillé néanmoins et préalablement à ce que les dossiers de toutes les autres communes soient financés.

Cuts : Création d'un préau pour les enfants

Resto du cœur : Achat d'un camion frigorifique

Varesnes : Réparation des vitraux de l'Eglise

© Dominique Vermand

Imprimerie I.S.L. Creil (60) • 03 44 64 13 95 IMPRIM'VERT® Vu, les candidats